

La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : Un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr. France et Algérie : Un an, 12 fr., six mois 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : LACROIX

INSERTIONS : première page 5 fr. la ligne ; Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers : 1 fr. ; Réclames en troisième page, 0 fr. 80 ; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

REDACTION et ADMINISTRATION : Rues d'Italie et Hannon, Tunis

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

LA DISCORDE...

LA DISCORDE...

Il ne nous déplaît pas de témoigner une certaine satisfaction lorsque la zizanie montre son vilain museau chez un voisin malencontreux.

Et pour peu que le linge sale d'un adversaire politique soit lavé *coram populo*, nous jubilons, nous applaudissons, et surmontant notre *dégoûtation*, nous exultons du jet d'eaux sales que boutent hors les mauvais ménages.

Or, le voisin vient de procéder à une lessive désodorante qui nous plonge dans une joie profonde : l'Archevêché vient de casser aux gages, comme un vulgaire larbin, son féal serviteur Henri Tridon, et l'a fait salement exécuter par un autre larbin, M. Jean d'Hicy, qui, dans l'Avenir, sert une magistrature râclée au défenseur habituel et quotidien du Trône et de l'Autel.

Ce fut brusque et subit comme un coup de foudre, comme un tonnerre de Dieu, comme une semonce sacerdotale, comme une diatribe cardinale.

Les motifs en sont aussi divers qu'ondoyants, et pour les énumérer, nous devons nous cantonner dans le domaine des hypothèses : est-ce pour son servilisme à l'égard de la population juive que Tridon (Rebbi Aron en Jéovah), est condamné comme hérétique, apostat et rebelle ?

Est-ce pour avoir malproprement lâché son fidèle collaborateur Ladrey P. de la C., néophyte et communiante, confit en sainteté, qu'Henri expérimente le peu d'écart du Capitole et de la Tarpéienne ?

Est-ce pour avoir exprimé des prétentions exorbitantes, dépassant de beaucoup le chiffre de la subvention gouvernementale à l'archevêché, que le pauvre cher homme expie durement ses ambitions démesurées ?

Est-ce pour avoir trop flatté Monseigneur Pons, prêcheur de carême, rival de l'autre Monseigneur (Lavigerie le Petit), que le frère Tridon connaît les affres de la décadence suivant la grandeur ?

Nous ne pouvons formuler à ce point de vue que les plus diverses suppositions, côtoyant de près la vérité.

Mais ne nous frappons pas : ce soir certainement, nous connaissons la vraie vérité du bon Dieu et de ses Saints : le condamné va parler, il va maudire ses juges ; il a publié hier le sommaire de sa Semaine Tunisienne, et il y va être traité de ses démêlés archi-épiscopaux.

Le martyr, sanglant des verges monacales, va cracher le morceau, un morceau de choix. Nous allons connaître les vrais motifs d'une discorde que rien ne faisait prévoir, et dont les péripéties précipitées ont affligé les bien pensants et mis en liesse les autres, dont nous-même.

A ce soir donc, nous allons rire !

Jean-Sans-Peur.

NOTE DU JOUR

La mauvaise voie que suit l'Indigénat

Bien mal venu l'on serait de nous taxer de sévérité et de parti-pris vis-à-vis de la population indigène. Au contraire, et les intéressés le reconnaîtraient eux-mêmes, nous n'avons jamais laissé une occasion de témoigner de nos sentiments bienveillants pour les arabes. Toutes les fois que le gouvernement a pris l'initiative d'une mesure d'encouragement à l'industrie et aux arts indigènes, toutes les fois que la main du protecteur s'est tendue avec douceur vers le protégé, nous avons applaudi.

Et cela explique comment nous fîmes des partisans dévoués de cette politique de bonté que d'aucuns ont dénommée « politique d'association », du fait du pacte moral alliant le colonisateur et le colonisé.

Tant que ce pacte, qui comporte comme tout contrat, des clauses bi-latérales, fut loyalement observé par chacune des parties, nous n'eûmes rien à redire. Mais, du jour néfaste du 7 novembre, où les indigènes montrèrent que leur tempérament général n'a guère pris l'empreinte de notre moule civilisateur, nos sentiments à leur égard ont perdu quelque peu de cette ardeur généreuse, de cet engouement que d'aucuns ont critiqué.

Et nous eussions désiré pouvoir continuer à nos protégés musulmans, une confiance quelque peu mitigée, si nous n'avions à déplorer le ton hargneux de leurs porte-parole autorisés. Ne les voyons nous pas, depuis l'émeute, adopter une tactique et un ton véritablement inadmissibles ? Que ce soit M. Zaouche traitant d'audacieux les Français pleurant leurs morts ; que ce soit M. Bach-Hamba exaltant les vertus belliqueuses de ses frères ; que ce soit M. Guellaty, fils de fonctionnaire, raillant les fonctionnaires dévoués à l'ordre public ; que ce soit M. Mohammed Noûmane dénaturant la chronologie des faits ; il n'est pas de numéro du Tunisien qui ne témoigne d'une arrogance qui portera certainement les plus déplorables fruits.....

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Les Interpellations. — C'est à tort que d'aucuns ont cru attribuer un caractère hostile à M. Lagrosillière à l'entreffilet paru sous ce même titre dans notre dernier numéro. Il y avait, à la vérité, un quatrain anodin, débutant ainsi :

Après Lagrosillière
Pécaire...

Mais l'on aurait tort d'y voir le moindre blâme pour l'honorable député, qui a développé son interpellation sur certains abus rétrospectifs, en faisant preuve de tact et de courtoisie : il a, en effet, su mettre en dehors de la discussion, la personnalité et les actes de M. Alapetite, ce dont nous en saurons, en toute justice, que le congratuler.

Le Commerce français. — M. Revolon qui a publié l'année dernière une belle plaquette sur l'« Œuvre des Français en Tunisie », vient d'en élaborer une autre, non moins bien venue, sur le « Commerce et l'Industrie français ».

Nous reproduisons plus loin les conclusions de ce travail honnête, nous réservant d'en faire au plus prochain jour une analyse moins sommaire.

Bravo ! — Les partisans de la liberté quand même, jusques au meurtre inclusivement, pourraient hurler au coup de force, que nous n'en approuverions pas moins, de tout notre enthousiasme, l'arrestation en masse des deux cent huit Tripolitains armés jusqu'aux dents, qui ont failli mettre à feu et à sang les chantiers du Béja-Mateur.

Quelques énergiques mesures d'épuration martiale du genre de celle-ci, et l'on en finira avec tous ces fieffés perturbateurs.

Oraison funèbre. — Il y avait à Constantine, un *Cri*, tout comme à Tunis, qui était rédigé par un de nos anciens confrères de la presse tunisienne. Ce *Cri* vient de cesser sa publication faute de nerf de la guerre. Voici en quels termes un journal de Circha qui se dit pourtant ami de Berlureau, annonce la disparition du journal antisémite de Constantine :

Le Cri de Constantine a disparu, son rédacteur en chef, Edmond Berlureau a quitté Constantine sans esprit de retour.

Le départ de Berlureau et la suppression de son journal, sont des accidents très secondaires, et point ne serait besoin de s'en occuper, si les précédés employés pour obtenir ces résultats n'étaient pas déplorables.

Le *Cri de Constantine* avait, très nettement, pris une allure antisémite, et Berlureau annonçait l'apparition prochaine d'un organe de combat « antijuif » qui devait s'appeler *La Brèche*.

Pauvre, criblé de dettes, Berlureau était très vulnérable, aussi les dirigeants « israélites » décidèrent de s'en débarrasser en le payant.

Une souscription fut ouverte et QUATRE MILLE FRANCS furent réunis pour payer les dettes de Berlureau et lui permettre d'aller porter ailleurs son incontestable valeur de journaliste.

Un départ. — La nomination de Mme Guéron à Constantine a été l'occasion d'une série de démonstrations touchantes qui ont entouré le départ de la Directrice de l'Ecole des filles de l'Alliance Israélite d'une sorte d'apparat familial des plus émouvants. Tout d'abord, les monitrices qu'elle a éduquées et qui travaillaient sous son avisée direction lui ont offert un beau bronze — la « Pensée » — et un cordial banquet. Le corps enseignant des écoles de l'A. I. U. et les Dames de Charité israélite la convièrent ensuite deux punchs empreints du meilleur esprit de fraternité. Nous réitérons à Mme et M. Guéron les regrets que nous cause leur départ, et des félicitations pour leur avancement mérité.

Bienvenue. — Nous adressons des souhaits de bonne venue et d'heureux séjour à Mlle Cohen Scali, qui vient diriger à Tunis l'Ecole des filles de la Rue El Mechnaka.

Mlle Scali n'est pas une inconnue pour les Tunisois, car elle a servi à Tunis comme institutrice.

C'est une pédagogue avisée, et une maîtresse d'école pleine de capacités professionnelles que nous voyons avec bonheur à la tête d'un de nos plus importants établissements scolaires.

Dans la mutualité. — Prononçant un discours samedi soir au banquet de la mutualité, M. Caillaux a affirmé le désir du gouvernement de servir la Mutualité. Il a rappelé le rôle joué par celle-ci dans la loi sur les retraites ouvrières. Le gouvernement s'appuiera sur elle pour réaliser les lois sur l'invalidité et sur le chômage. Le président, après avoir donné aux mutualistes des conseils de prudence dans la gestion des fonds qui leur sont confiés, a terminé en leur adressant de vifs éloges.

Tout en faisant la part des éloges qu'à décernés le Président du Conseil aux Mutualistes, nous ne pouvons nous empêcher de retenir, à un point de vue plus tunisien, les conseils de prudence que donne M. Caillaux pour la gestion des fonds sociaux. N'avons nous pas vu, à l'Assemblée générale de la *Mutualité Ouvrière*, de graves imputations portées contre tel trésorier ou contre tel encaisseur ?

Nous ne désirons pas assumer la charge de ces accusations, dont ceux qui les ont portées connaissent la gravité. Mais il nous semble que les conseils de M. Caillaux ne feraient pas mal, encadrés, dans le local du comité de cette mutuelle.

Poursuites. — Nous pensions pourtant que la loi Chaumié était applicable à la Tunisie... Vous savez bien, la loi Chaumié, qui veut qu'en matière de procès de presse, l'appel ni l'opposition ne soient plus suspensifs, et qu'il doive être passé outre aux débats, et que l'exécution provisoire des jugements de quelque nature qu'ils puissent être, soit ordonnée. Il faudrait croire que la loi Chaumié, tout comme une vulgaire thune papale, n'a pas cours en Tunisie, puisqu'il a suffi à M. M. Tridon, La Charrière (dit Ladrey), et consorts, de recourir au vieux truc de l'incompétence repoussée, suivie d'appel immédiat, pour voir renvoyer au 19 décembre pour ordre, ce qui veut dire *stés die*, ou aux calendes grecques, un procès qui eût pu être gros de conséquences pour leur liberté, ou tout au moins pour leur caisse.

Du Vieux Neuf

Les avocats de nos confrères réactionnaires ont cherché à ergoter, comme s'il se fût agi d'un point de droit tout à fait neuf, sur le point de savoir si le plus haut fonctionnaire de la Résidence générale peut et doit être considéré comme dépositaire des droits et pouvoirs de la République, et poursuivre en justice, comme nanti d'une si haute attribution, ceux qui l'attaquent ou le ridiculisent par la presse ou autrement.

Nous affirmons qu'une telle prérogative ne saurait nullement être déniée au Ministre-Résident ou à son Délégué, et nous parlons par expérience, car le cas n'est pas tout à fait neuf.

L'honorable M. Revedin peut ignorer l'histoire ancienne de la Tunisie, et M. Tridon n'avait aucun intérêt à lui fournir le moyen d'invoquer un précédent tout à fait anachronique : nous voulons parler du cas de notre rédacteur en chef, Monsieur Lacroix, qui fut poursuivi pour atteintes aux droits et pouvoirs de la République ; son crime n'était pourtant pas bien grave : il avait écrit, à l'occasion des crimes administratifs du farouche et sinistre Résident Millet : « Prenons des échelles et montons à l'assaut de la Résidence ! »

Cet appel, on le voit, était tout à fait anodin, et ne frisait pas l'excitation au meurtre pour laquelle sont poursuivis nos confrères, ni les attaques furibondes de Colrat et de

ceux qui se réclament de sa succession.

L'innocuité de cette partie bénigne n'empêcha pas Millet de jeter dessus comme sur une proie divine. C'était pour ce fait l'unique moyen de chercher à notre journal, seul organe de libre opinion en un moment où le cautionnement muselait la presse.

Aussi se jeta-t-il dessus à corps perdu, et la magistrature de l'époque, qui n'était ni assise, ni debout, mais à plat-ventre devant la puissance, s'empressa de lui donner raison.

Ces réminiscences — qui nous rajeunissent pas, hélas ! — étaient nécessaires pour prouver que le Résident Général adjoint avait tout lieu de poursuivre comme nanti des droits et pouvoirs de la République.

Et maintenant, pour en revenir à nos moutons, notre surprise ne se trouve pas atténuée de constater la non-application de la loi Chaumié en Tunisie, et l'admission d'incidents suspensifs, d'incompétence ou autres, dans un procès de presse !

A LA MUTUELLE OUVRIÈRE

De mal embouchés préparent la débâcle

J'aurais préféré ne pas prendre parti dans les zizanies qui se sont produites au sein du comité de la *Mutuelle Ouvrière*, et qui ont abouti à un coup d'état dont a parlé ici-même mon vieil ami Isaac Lévy, le vétérinaire bien connu de la Mutualité tunisoise.

Mais les féaux caudataires de l'ineffable Mardochée Smaja, (qui m'a promis l'autre jour, dans la rue, de « ne plus me ménager », ce qui me cause le plus grand plaisir), s'étant pris à notre journal dans une lettre que l'intéressé lui-même ne voit aucun inconvénient à rendre publique, il m'a semblé bon de relever comme il convient la notoire impertinence des quelques juifs de marque — et de quelle fétide marque — qui ont pris l'ex-pion Jaques Bismuth pour porte-plume.

Voici, en effet la lettre que mon camarade Isaac Lévy vient de recevoir :

Tunis, le 5 Décembre 1911.

Monsieur,

Dans un article paru dans un journal local, sous votre signature, vous avez émis des appréciations susceptibles de causer un préjudice aux intérêts de la Société Mutuelle Ouvrière Israélite dont vous êtes membre.

En conformité de l'article 10 des Statuts votre exclusion de la Société est proposée par le Comité à l'unanimité de tous ses membres. Le Comité doit statuer définitivement à ce sujet dans sa réunion du 9 Décembre prochain.

Vous êtes invité à vous présenter devant le Comité le samedi 9 Décembre pour être entendu sur les faits qui vous sont imputés. Si vous ne vous présentez pas au jour fixé, à 7 heures du soir, il sera passé outre.

Recevez, Monsieur, nos salutations.
Pour le Comité
Le Président,
J. BISMUTH.

On juge par la lecture du poulet que nous venons de servir à nos lecteurs, du degré d'outrecuidance auquel déchoit un youpin déclassé, lorsqu'on lui confère la moindre parcelle d'autorité. Pour infini-

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS - Tunis

tésimal que soit le galon, l'arrogance n'en est pas moins gigantesque.

Voici donc un comité de marionnettes desquelles le rabbin Smaja tire la ficelle qui s'installe en Haute-Cour de Justice, qui convoque, à coup de lapsus et d'hiatus, un prétendu délinquant, afin de le juger sans appel. Son crime ? Un article paru dans nos colonnes, un article de juste critique, une volée de bois vert si rude que le dos en eût encore à ceux que Lévy fustigea, dans l'intérêt même de la Mutuelle Ouvrière. Que demandait-il, en somme ? Que les bourgeois et les patrons fussent exclus de la tête d'un groupement ouvrier. Sa voix n'était-elle pas celle de la raison ?

Elle déplaît à ceux qu'il visait : ils pleurnichaient, ils veulent le radier ; c'est un grand honneur. Mais ils seront punis par où ils ont péché : sa radiation sera suivie d'un si grand nombre de défections que les bourgeois du comité resteront seuls. Déjà l'Amicale des apprentis de l'Alliance parle de faire supprimer la mensualité qu'elle servait à la M.O. Je sais également qu'un grand nombre de mes amis socialistes ont suspendu le paiement de leurs cotisations. C'est le commencement de la fin, les premiers grondements de la débâcle !

J. C. G.

Renseigneurs et Représentants

Il nous a été particulièrement agréable de relever, dans la belle et courageuse brochure que M. Stéphane Revolon vient de consacrer aux « Commerçants et Industriels français en Tunisie », la page suivante qu'il réserve aux agents de renseignements :

Très souvent, d'importantes maisons de France accordent trop facilement leur représentation à certaines gens d'une moralité douteuse, ou à d'autres dont le passé n'offre pas les garanties d'une probité nécessaire.

Ces représentants promettent beaucoup et ne peuvent rien tenir, leur mérite étant des plus douteux. Ce sont, pour la plupart, de tout jeunes gens.

Comment ont-ils obtenu ces représentations ? En pillant le Bottin et en écrivant à un nombre infini de maisons auxquelles ils donnent des références sur des agences et des banques où ils ont des accointances avec les employés chargés de ce service. Ceux-ci fournissent les renseignements les plus favorables, donc les plus mensongers sur la moralité et les capacités de leurs complices.

S'il s'agit d'un Français, travailleur, intelligent et honnête, ils ne craignent pas de signaler comme d'une moralité douteuse sans aptitudes, ne devant procurer aux maisons que des affaires désastreuses.

Nous avons trop souvent insisté nous-même sur les effets désastreux produits sur le commerce et l'industrie locaux par les renseignements louches et les représentants sans scrupules, pour ne pas approuver hautement les réflexions émises par M. Stéphane Revolon, réflexions que nous faisons nôtres, et dont nous sommes fort heureux de constater la diffusion.

Sous la poussée de l'opinion, le gouvernement finira bien par élaborer les remèdes d'un si attristant état de choses, remèdes dont le premier et le plus efficace devra être l'interdiction de donner des renseignements à tout autre qu'à un Bureau Officiel de Renseignements Commerciaux, dépendant de la Direction de l'Agriculture.

Des peines sévères seraient édictées contre tout agent clandestin de renseignements. Les effets d'un tel monopole seraient des plus salutaires.

Le doigt de Dieu

Balzac a écrit : « On ne peut pas dire qu'une tuile ne vous tombera pas sur la tête ». S'il eût vécu de nos jours, le grand romancier aurait pu ajouter : « Ou que vous ne serez pas écrasé par un automobile ». Mais ce qu'on aurait le droit de penser, c'est qu'on a tout de même de grandes chances pour ne pas avoir le crâne fracassé par une croix de pierre, au coin d'un chemin.

Eh bien, c'est ce qui vient d'arriver à un malheureux catholique d'un village de Bretagne. Les journaux nous ont raconté ce curieux fait divers. Un jeune boucher d'une trentaine d'années, nommé Andigou, demeurant à Lannion, revenait

chez lui suivant à pied sa voiture, dans laquelle se trouvaient sa femme et son fils. Le brave homme était descendu parce qu'il gravissait une côte et qu'il ne voulait pas fatiguer son cheval. Arrivé en haut de la côte, il s'arrêta devant un calvaire de granit qui domine le paysage et, étant dévot, notre homme crut bien faire de s'agenouiller au pied de la croix pour réciter une prière comme il en avait coutume quand il passait à cet endroit.

Sa prière terminée, le boucher voulut embrasser les pieds de la croix afin de gagner je ne sais quelle indulgence attachée à cette démonstration. A peine avait-il posé les lèvres sur les pieds de la statue que la croix de pierre s'ébranla et les lourdes pierres s'écrasèrent sur le malheureux, qui fut tué net sur le coup. Sa femme descendit de sa voiture et ne relevait qu'un cadavre.

Voilà un accident à coup sûr qui n'est pas banal. En le lisant, je me disais qu'il aurait pu se faire qu'au lieu d'un boucher très pieux, ce fût quelque passant libre-penseur qui aurait eu l'idée non pas d'embrasser la croix, mais de s'asseoir un moment au pied du calvaire, pour se reposer après avoir gravi cette côte escarpée et avant de continuer son chemin. Si ce libre penseur s'était trouvé là, au même moment que le boucher catholique, la croix serait tombée exactement au même instant, et l'homme aurait été écrasé de la même manière. J'entends d'ici les antennes des journaux catholiques. Ils n'auraient pas manqué de déclarer que Dieu se vengeait des insultes de ce mécréant, qui aurait voulu braver le Christ en se reposant au pied du calvaire. Cette vengeance divine, en a-t-on assez abusé ?

Dans le fait divers de Lannion, on ne peut rien alléguer de pareil : la victime est un parfait chrétien, qui est écrasé pendant qu'il se livre publiquement aux actes de dévotion de sa religion. Dieu aurait dû le récompenser de son zèle, et au contraire, il le tue tragiquement sous les yeux de sa femme et de son fils. Voilà un Dieu qui n'a pas beaucoup de cœur et qui traite fort mal ceux qui lui rendent de publics hommages. Que vous en semble ?

JEAN-BERNARD.

Absinthe BERGER

SUPÉRIEURE, SAÏNE, APÉRITIVE

LE « TIMGAD »

Le « Timgad » le nouveau paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique affecté à la ligne Marseille Alger Tunis alternativement a été construit par les chantiers et ateliers de Provence.

C'est au mois de février dernier qu'il a été lancé à Port-de-Bouc.

Voici les principales caractéristiques de ce superbe paquebot qui est du type du « Carthage », affecté à la ligne Marseille-Tunis.

Longueur, hors tout, 127 mètres 60 ; longueur entre perpendiculaires 121 m. 75 ; largeur au fort hors membres 15 m. 60 ; creux sur quille au pont supérieur 9 m. 20 ; le tirant d'eau moyen en charge n'est que de 5 m. 70, pour un déplacement de 6 150 tonnes. Le tonnage brut est de 5.1000 tonneaux.

Le « Timgad » est un navire à trois ponts complets. Le pont supérieur est surmonté d'une tente à l'avant et d'une dunette à l'arrière, dont le pont s'étend sur un grand roof central, surmonté lui-même de deux autres roofs.

Les aménagements sont faits pour 160 passagers de première classe, 72 de deuxième classe et 70 de troisième classe.

La vitesse du paquebot est de 19 nœuds et cette vitesse est réalisée avec une puissance d'environ 9.000 chevaux, répartis sur deux lignes d'arbres, avec machines alternatives à quatre cylindres et équilibrées.

Le navire, muni d'un poste de télégraphie sans fil, est entièrement éclairé à l'électricité.

Le Timgad est divisé dans sa longueur en 9 compartiments, séparés par 8 cloisons étanches montant jusqu'au niveau du pont supérieur. Il possède un double fond également étanche s'étendant de bout en bout.

Les cabines de première classe comprennent toute la partie milieu avant du premier entrepont ; les cabines de deuxième classe occupent toute la partie tribord arrière. Enfin, à babord arrière de ce même entrepont, se trouvent différents locaux de service et de logement du personnel de la machine.

La partie avant du pont-promenade a été bordée par une série de châssis vitrés, qui permettent le séjour sur cette partie du pont en pleine lumière même quand le vent fraîchit ou que la mer envoie ses embruns. Au-dessus du pont des embarcations. Sur ce pont-tente s'élèvent encore des roofs importants : roofs du salon de conversation de première classe, de la grande entrée, du fumoir, roof de la télégraphie sans fil.

Ce dernier est en communication direc-

te avec les emménagements et comporte un bureau spécial pour le service des passagers. Au-dessus du roof du salon de conversation, se trouvent celui de l'appartement du commandant de la passerelle.

C'est au commandant Cazalis que la Compagnie Transatlantique a confié le commandement du Timgad.

LA HERNIE

Et les déplacements des organes

Contention parfaite, sécurité absolue, soulagement et arrêt immédiat de tous symptômes, possibilité de se livrer sans aucune gêne aux travaux les plus pénibles et les plus violents, tels sont les avantages que, seuls les Nouveaux Appareils sans Ressort de A. CLAVÉRIE, de PARIS, peuvent assurer à ceux qui veulent se débarrasser de leur infirmité.

Ils ont été adoptés par l'Armée, la Marine, les Manufactures de l'Etat et par de nombreuses Sociétés Ouvrières, groupements mutualistes, etc., ils ont été appliqués, toujours avec le même succès, par plus de 3000 Docteurs-Médecins à plus d'un million de blessés, et depuis leur apparition ceux qui souffrent encore d'une hernie sont inexorables.

Lire le « Traité de la Hernie » par A. CLAVÉRIE, Spécialiste Herniaire, 234, Faubourg Saint-Martin, à PARIS, adressé gratis et franco à tous ceux de nos lecteurs qui en feront la demande.

AU THEATRE ROSSINI

Le Vieux Marcheur

Le Vieux Marcheur a « marché » dans le monde entier, traduit dans toutes les langues, son succès a partout été triomphal, et la location si parisienne de Vieux Marcheur a été adoptée dans tous les pays. Jouée plus de 500 fois, la pièce restera parmi les succès que l'on rejoue constamment.

Le dialogue, qui est étincelant d'esprit, les situations comiques qui y abondent, font que lorsqu'on s'arrête de rire c'est pour sourire sur un mot aimable et une situation, c'est donc le vrai régal que Frédéric Achard nous a apporté avec Le Vieux Marcheur. La pièce a été reprise en mai dernier à « Porte-Saint-Martin » et elle y tient encore l'affiche. Le succès en a été colossal. Le troisième acte, notamment, « La Réception Officielle », avec sa mise en scène exhalante, a été le clou de la soirée. Il en a été de même avec la « Tournée Achard », qui reproduit exactement cette mise en scène, que Tout Tunis a applaudi l'autre jour au Rossini.

Arsène Lupin

De tout temps, il eut des malfaiteurs chevaleresques et sympathiques. Les générations précédentes ont acclamé Cartouche faisant la nique à la police, Rocamboles, etc. Mais en même temps les mémoires de Vidocq, le célèbre policier passionnait la foule qui admirait son habileté et son flair.

De nos jours, Arsène Lupin, le gentilhomme cambrioleur a conquis le public par son audace, sa distinction et, en somme, par son cœur qui le remettra dans le droit chemin.

Le nom d'Arsène Lupin est maintenant légendaire, si bien qu'une pièce jouée l'hiver dernier au Châtelet et qui met aux prises Arsène Lupin et Sherlock Holmes, le célèbre policier anglais, a obtenu un succès foudroyant et tous les jours paraissent de nouvelles aventures d'Arsène Lupin.

La pièce du Théâtre de l'Athénée que vient de donner la tournée Achard est faite admirablement, amusante au possible. L'audace et le sang-froid d'Arsène Lupin ne connaissent plus de bornes.

En quelques jours, il cambriole un riche collectionneur, l'ambassade d'Angleterre, et enfin le diadème de la princesse de Lamballe.

Quoi de plus passionnant que le troisième acte qui met aux prises le bandit et le policier. Sera-t-il démasqué ? Qui triomphera ?

Jusqu'à la dernière minute, le public reste dans l'indécision.

Pol Ignac.

La Compagnie des chemins de fer de Bône Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le Public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur Général des Travaux Publics de la Régence de Tunis une proposition ayant pour objet de proroger, pendant l'année 1912, les dispositions de l'annexe temporaire au Tarif spécial P.V.N. 7 bis, concernant les transports de combustibles minéraux de Bizerte à oued-Tindja-Ferryville, sans réciprocité.

Lire et répandre
La Petite Tunisie Socialiste

PETIT BILLET

UNE BINETTE PARLEMENTAIRE

Auguste BOUGE

Un revenant. A la fois politicien dans l'âme et Marseillais. Les deux se mélangent parfaitement, et se complètent même.

Elu une première fois député à Marseille, contre Jules Guesde, dans le quartier de la Belle-de-Mai. Elu avec et sur un programme radical.

En 1898, ses électeurs en eurent assez, et profitèrent des élections pour le lui dire. Ils le remplacèrent par le citoyen Cadenat, actuellement maire de Marseille.

Etait incapable de faire autre chose que de la politique. Agonisait de ne plus pouvoir respirer l'air empuanti du Palais-Bourbon. Se trouva malgré tout dans l'obligation de patienter et d'attendre durant quatre longues années. Fit tout pour revenir, et modifia de fond en comble son programme et ses convictions.

Candidat contre Pelletan, en 1906, mais simple et unique candidat des réactionnaires. Blackboulé sans difficultés, naturellement.

Pour ne pas en perdre l'habitude, à nouveau candidat en 1910. Cette fois, candidat heureux. Revenu à Marseille, ses premières amours, eut ainsi la veine inespérée de se voir pris aux sérieux et élu député du quartier d'Endoume, quartier presque aussi légendaire que celui de l'authentique Cannébière. Représente aussi à la Chambre le quartier des Quatre-Catalans, celui-là même où débute l'action du roman Monte-Christo de Dumas.

D'abord membre du Groupe progressiste. Puis, dans son désir de constamment évoluer, a fondé il y a quelques mois, avec les Thierry-Cazes, les Chanois et autres numéros de ce calibre, une fraction intermédiaire entre les progressistes et l'Alliance Républicaine Démocratique.

A quelque peu étonné les populations par la vivacité de son langage, relativement à son interpellation sur l'incapable et nauséabond de Selves. Parti il y a quelques mois à Tunis, pour y fonder les troubles qui ont éclaté ces derniers temps. Ce sont là procédés de langage et d'action peu en rapport avec la modération et la réserve d'un député progressiste.

Au physique, l'allure générale d'un marchand de cochons enrichi. Sa moustache à la sous-off est à signaler. Au fond un crâneur prétentieux et un bluffeur solennel.

L'Homme du jour PEGAN

Au B. G.

La Compagnie soumet à l'homologation de M. le Directeur Général des Travaux Publics de la Régence de Tunis, une proposition ayant pour objet d'ajouter au Tarif Spécial G. V. N. 2 bis un chapitre IV prévoyant la délivrance de billets d'aller et retour à prix réduits à destination de Medjez-el-Bab, aux pèlerins se rendant deux fois par an, à la Pâque Juive et au Soukhott (Fête des Cabanes), au tombeau du Rebbi Fradj, à Testour.

La Petite Tunisie Socialiste
SAIT TOUT
DIT TOUT
RENSEIGNE SURTOUT

Les Commerçants et Industriels français

par M. Stéphane REVOLON

conclusion

Il reste à réformer cette mentalité commerciale tunisienne qui enraye les bons effets de notre influence et en retarde les bienfaits. Elle n'a cessé d'être le dissolvant de toutes les bonnes volontés et de toutes les énergies.

Les Français sont ici les seuls à faire abstraction de leur patriotisme en matière commerciale :

Indigènes et étrangers ne vont chez eux qu'autant qu'ils y sont forcés. Bien mieux : soit que la ménagère française ait l'esprit plus large, ou qu'elle se lasse de marchander, vous pouvez être certain qu'elle payera toujours plus cher chez les étrangers et les indigènes, que ne payeront leurs nationaux ou leurs coréligionnaires. A quoi conclure, devant les plaies ainsi étalées du commerce tunisien ?

A ce que le Gouvernement ne se contente pas de créer des cours commerciaux et des écoles professionnelles, mais qu'il songe aussi à faire l'éducation commerciale et industrielle des tunisiens.

On m'objectera peut-être que la morale enseignée dans les écoles de tous degrés doit suffire à diriger dans le droit chemin la population tout entière ? Non, car la morale ne saurait être une dans son enseignement, surtout ici, où se coudoient des races qui ont chacune la leur. Celle qui nous faut pratiquer dans le commerce, doit concilier à la fois l'intérêt individuel et l'intérêt social.

Il serait donc à désirer que des conférences soient instituées, dans lesquelles on ferait l'éducation morale et pratique de nos commerçants tunisiens. Le conférencier n'aurait pas besoin de descendre d'une chaire de philosophie : il lui suffirait de bien connaître les pratiques commerciales françaises, d'en démontrer la supériorité sur celles implantées ici, et indiquant comment on doit les appliquer, prouver l'avantage qu'il y aurait à les adopter. L'intérêt et le bon sens des auditeurs feraient le reste.

Ma conception du monde du travail et des affaires le divise en deux catégories ; le producteur, ou l'industriel ; et l'intermédiaire, ou le commerçant.

C'est dire que, pour moi, l'agriculture se fonde dans l'industrie, et que ce n'est qu'à cette condition, c'est-à-dire en s'astreignant à la même méthode scientifique et budgétaire, qu'elle pourra progresser et mériter son titre de priorité sur toutes les professions de la classe industrielle. C'est donc à tort que l'on persiste à cataloguer le monde auquel nous appartenons : agriculture, commerce et industrie.

Comment cesserions-nous une classification que le Gouvernement lui-même met en honneur en favorisant notre première branche, alors qu'il se désintéresse des deux autres ?

Nous ne sommes pas jaloux de ce que l'agriculture ait été largement favorisée pendant tout le temps où nous avons souffert, mais nous serions heureux de nous voir attribuer certains des avantages qui lui ont été octroyés, notamment le crédit industriel et commercial, en regard du crédit agricole.

FEUILLET DE FRANCE

De un bon remède

(Fable inédite)

Point n'est plus sceur remède, aux aboys de la mort,
Que un courroulx hault et fort.
Vécý comme le desmonstre et le narre

En sien conte, la royne de Navarre.
Adoncques certain jour, il advint que un mary,
En un si grant dangier, trouva sa bonne femme
Que oncques on ne le vist plus piteux et marry.
Oyant cecy, touchée au fond de son aame,
Une gente chambrière, (en bon point),
Cuyda charitez et pressant besoing
De déstristifier au déduyct son maistre.
Ains elle y mist tant de graace et completion
Que l'espoux esjouy voulust congnoistre
Moult aultre douce consolation.
Lors, la pauvre mourante, oyant et prisant mie
Le reconfort, conscut si grant ire et despit
Que elle guarýt. Despuys, toute la vie
A son mary quinauld, reproucha sans respit
Sa miesvre lippée avecq la brave fille.
..... J'adjousteroy cecy, que saignement
L'on dict en nostre doux pais norman :
Ne cuydez point mort qui rétille.

Lucien DANZEL.

J'ai assimilé tout à l'heure l'agriculture à l'industrie, et les faits me donnent si bien raison que c'est depuis que le crédit bancaire a été accordé aux agriculteurs, que la petite colonisation est devenue possible. Pourquoi donc nos petits industriels et nos petits commerçants, tous gens d'initiative intelligente et courageuse, ne seraient-ils pas secondés de la même façon ?

Je ne dis rien de certains usuriers qui monopolisent le papier des petit dont je parlais tout-à-l'heure.

Voulez-vous quelques exemples de leur rapacité ?

Il y a quelque dix ans, un entrepreneur faillit être lynché par ses ouvriers qui soulèverent une émeute, un beau soir, en réclamant leur salaire. Le malheureux avait à toucher une situation aux Batignolles : il dut l'escompter à 25 o/o.

Dernièrement, un autre entrepreneur avait soumissionné à des travaux de bâtiment. L'absence d'un ami l'avait empêché de parfaire son cautionnement définitif. Il commença les travaux quand même, et lorsqu'il eut besoin d'argent, il s'aperçut qu'il ne pourrait être mandaté qu'une fois son cautionnement en règle. Un brave usurier le tira d'embarras en prélevant 200 francs sur les 1.400 qui lui étaient nécessaires.

Là, comme chez nos frères de l'agriculture, une caisse industrielle et commerciale s'impose, et j'invite tous les corps du commerce et de l'industrie à en réclamer la constitution rapide au Gouvernement.

Les économistes ont reconnu que le petit et le moyen commerce, comme la petite et moyenne industrie, n'étaient pas sauvegardés en France. Il ne faut pas que l'individualisme émané par la Révolution soit étouffé par des sociétés qui, cent et quelques années plus tard, deviennent plus oppressives que les corporations et jurandes que l'on avait jetées à bas comme la Bastille, qui n'était qu'un symbole.

Le problème économique pose que les grandes maisons, alimentées par des capitaux importants qui trouvent une rémunération avantageuse du fait de la vente rapide et au comptant de marchandises renouvelées non moins rapidement, possèdent un élément de concurrence insurmontable, que les moyens de transport, de jour en jour perfectionnés, rendent de plus en plus menaçant. La grosse maison finit par se suffire à elle-même, et quand elle aura détruit ses concurrents, elle opprimerait le consommateur après avoir supprimé les 5.400 petits commerçants ont elle à accaparé le chiffre d'affaires.

Ici nous n'en sommes pas arrivés au même point, mais nous avons d'autres obstacles à combattre qui n'existeront jamais en France. Tout en sauvegardant l'acheteur contre les habitudes déplorables du commerce indigène et en réformant par l'exemple ses pratiques pernicieuses, il nous faut prémunir nos nationaux de la moyenne industrie et du petit et moyen commerce contre les effets de la concurrence déloyale que j'ai signalée dans cet opuscule.

Il faut que nos petits industriels et commerçants se sentent soutenus par un crédit accessible, et qu'ils prennent confiance en eux-mêmes en se serrant les coudes. Le Crédit mutuel industriel et commercial, organisé sur les principes du Crédit agricole et réglementé en conséquence, en tenant compte des modifications à apporter à son fonctionnement, sera pour notre petite industrie et notre commerce l'ère d'une vie nouvelle et l'assurance de leur prospérité.

S. REVOLON.

LES GYMNASTES

LA FÊTE FÉDÉRALE de 1912

Dans un patriotique exposé, M. Cazalet trace le programme du séjour des gymnastes sur la terre d'Afrique

Paris. — Le *Matin* publie un article de M. Cazalet sur le concours de gymnastique de Tunis ; nous en extrayons le passage suivant :

« La jeunesse française qui s'embarquera à Marseille et à Cette, au mois d'avril prochain, pour aller sur la terre d'Afrique, dans un important et harmonieux concours, rivaliser d'entrain, d'adresse et d'agilité, verra, dans le voyage qu'elle entreprendra, une signification toute particulière ;

Elle se dira que le sol qu'elle va fouler, n'est pas un sol étranger, mais qu'il fait partie de cet immense empire de l'Afrique du Nord que la Troisième République a acquis à la France, suivant étape par étape le plan glorieux qu'elle vient d'achever.

« Elle se dira, cette jeunesse, qu'avant de retourner dans la Métropole elle doit accomplir un devoir ; de même qu'à Nice, en 1901, elle alla pieusement s'incliner en long cortège de la reconnaissance,

devant la tombe de Gambetta, de même qu'au Mans, en 1902, elle défila devant la statue du général Chanzy dont elle a adopté comme devise les prophétiques paroles :

« Faites-vous des hommes, nous en ferons des soldats », de même, cette année, à Tunis, elle honore dans un ardent manifestation patriotique, la mémoire de celui auquel la France doit le plus pur de sa parure coloniale, du Grand Français qui s'appela Jules Ferry.

« Elle se dira encore, cette jeunesse, qu'elle doit, conformément au programme officiel déjà élaboré, avant de reprendre le chemin de la France, visiter Carthage, au glorieux passé, Kairouane, la ville sainte. Bizerte, le port immense.

Et une délégation spéciale de gymnastes aura le privilège enviable de traverser toute l'Algérie, d'y saluer le Président de la République qui y sera en ce moment même et de s'arrêter à Constantine, Biskra, Alger, Blida, Oran, pour aller jusqu'en territoire marocain, se réunir à Oudjda dans un uedernière mais combien émouvante cérémonie, autour du drapeau et jeter des yeux remplis d'un saint orgueil, sur un horizon sans frontière.

« Et alors notre jeunesse se souviendra que si son pays a pu ainsi se relever des désastres de l'année terrible, en répandant sur des millions de kilomètres carrés son influence et sa civilisation, c'est un peu à elle qu'il le doit. »

Crock-Notes

Syndicat de la Presse

Les membres du bureau du Syndicat de la Presse tunisienne sont priés de bien vouloir se réunir chez le président, 6, rue d'Italie, jeudi 14 courant, à cinq heures du soir.

Au Théâtre Municipal

Vu la longueur du spectacle, le lever du rideau aura lieu à huit heures précises. Bureaux, à 7 h. 30. La pièce sera donnée en entier, c'est-à-dire avec l'acte de l'Hôtel de Transylvanie.

Expropriations

L'Etat vient de décider, par décret, l'expropriation, pour cause d'utilité publique, des immeubles nécessaires à la construction de la ligne de Metlaoui à Tozeur et des terrains nécessaires à la construction de trois maisons cantonnières dans le caïdat de Bizerte.

Spectacles et Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Directeur : Gaston COSTE

Bureau 8 h. Rideau 8 h. 30

Mardi 12 décembre 1911

MANON

Opéra comique en 4 actes et 5 tableaux de MM. Meilhac et Ph. Gille. — Musique de J. Massenet.

Distribution. — MM. Léon David (le Chevalier des Grioux) ; Michel Dufour (Lescout) ; Blancard (le comte des Grioux) ; Rouziery (de Bretigny) ; J. B. André (Guillot de Morfontaine) ; Delbos (l'hôtelier) ; Darbes (le Portier) ; Léon Faure (le sergent) ; Villecampe (1^{er} garde) ; Duruisseau (2^e garde) ; Pocquet (un archer) ; Mmes Zorah Dorly (Manon) ; de Palhen (Poussette) ; Graivil (Javotte) ; Rondeau (la servante) ; Mlle Sapho (Rosette).

Mise en scène réglée par M. J. B. André, régisseur général.

Orchestre sous la direction de M. Gaston Coste directeur artistique.

Meubles de la Maison Luciani et Cie, rue d'Italie.

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

H. Magnani chef d'orchestre

Mardi 12 décembre 1911

Aux prix ordinaires des places
Triomphal succès de FREGOLINA, la célèbre transformiste.

Mlles SUZANNE MERY, SUZANNE VITRAIN, PAULETTE DARTEY, ALICE DERLA, DAURELLE, chanteuse en tous genres.

PALMA-CINEMA avec ses dernières nouveautés. Changement les dimanches mardis et vendredis.

ROLLER SKATING RINK

CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

Tous les jours (samedis et dimanches exceptés) à 4 h. 30 de l'après-midi
GRANDES SEANCES PUBLIQUES. — Entrée gratuite pour les dames.

Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amical

Mardi 12 décembre 1911

MADAME SANS GENE, interprété par Mme Réjane (Madame Sans Gène) ;

M. Duquesne (Napoléon) ; M. Dorival (Maréchal Lefebvre) ; Jacques Volnys (Nelporg). — HENRI IV ET LE BUCHEON, anecdote. Jouée par M. Dumény. — Le chef de Saint Martin. comique — LE POISON DU PROFESSEUR ROFF, joué par M. Claude Garry, de la Comédie Française, Joffre et Mlle Yvonne de Bray. — C'est grand-père qui régale, comique. — La physique amusante. — L'escadre anglaise à Gibraltar. — LA CATASTROPHE DE MONTREUIL BELLAY, UN TRAIN S'ENGLOUTIT DANS LA RIVIERE DU THOUET.

Dimanche : N. D. DE PARIS, DE VICTOR HUGO.

Raymond VALENSI

Ingénieur-architecte

22, Rue de Russie, 22 — TUNIS

Immeubles et rentes. — Constructions industrielles et rurales. Arrosage, distributions d'eau.

Plans à forfait, Affaires, Projets

GRANDE FABRIQUE de CHOCOLAT

B. MODIGLIANI & Cie

19, Rue Es-Sadikia

GROS, DEMI-GROS ET DÉTAIL

Expéditions à l'Intérieur et par Colis Postaux

Chocolat santé en tablettes 1 25 la livre
chocolat vanille en tablettes 1,50 la livre
chocolat au lait en tablettes 2 fr. la livre.
Janduja. Praline Duchesse, nougat 2,50 la livre.

Chocolat fourré à la crème 1,50 la livre
Saucisson à la napolitaine au chocolat amandes, noisettes et pistaches 2 fr. 50 la livre.
Cèmer Napoléon 3 fr. la livre

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France et 2, rue Al-Djazira TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, Agricoles et Industrielles.

Téléphone N° 553

Pavillon BEAU-SEJOUR

Carthage Station

Restaurant de 1^{er} Ordre. — E. GIRAUD

J. A. BEMBARON

9, Rue Es-Sadikia - TUNIS

Pianos PLEYEL

et BOISSELOT

Vente Location

à partir de 25 francs par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE

300 francs avec facilité de paiement

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots galoches, chaussons

Chaussures FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnetts

14, rue d'Italie. Tunis

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe. Pension 55 francs.

La Grande Manufacture de Poterie Culinaires, route de la Soukra, Tunis, pourvue d'un outillage moderne, fabrique toute sorte de poterie culinaire en terre réfractaire des Alpes (genre Golfe Juan-Vallauris) à des prix défiant toute concurrence.

Demander prix courant et adresser toute commande à M. Eugène ABITA, 28, rue de Colmar, Tunis.

Droguerie du Phénix

TUNIS — 22 bis, Rue d'Italie — TUNIS

Tuyaux caoutchouc pour arrosage

TUYAUX CAOUTCHOUC D'ASPIRATION

Caoutchouc en feuilles

SULFATE DE CUIVRE

Carton d'Amiante

Huiles Minérales — Graisses et Suif

ENCADREMENTS

Fournitures pour Artistes

Parfumerie - Herboristerie

Amidon pour repasseuses, 0,45 le kil.

Cirages et Crèmes pour chaussures

TABAC DE LUXE

Nous recommandons à nos amis les excellentes cigarettes égyptiennes qui sont en vente en Tunisie :

« Kronos », 80 cent. le paquet de 20 cig.
« Cousins », 60 » » de 20 cig.
« Macedoine » 50 cent. » de 20 cig.
et les « Minerva » qui coûtent 6 fr., la boîte de 100 cigarettes.

Les « Minerva » comme tabac de luxe ne sont en vente qu'au bureau de tabacs de luxe du Casino Municipal, toutes les autres se vendent partout en Tunisie.)

Maison DESPEROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane (banlieue de Tunis) Carrière du Djebel-Carrouba

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux et Pierre

Plâtre — Pierre à bâtir et Pierre de taille

BRIQUETTERIE DE PREMIER ORDRE

Briques plates et creuses

Pavés et Dalles

Pour les commandes s'adresser: 12,

AVENUE DE CARTHAGE

usine, à El-Afrane banlieue de Tunis

Hygiène de la Toilette

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au COALTAR SAPONINE, LE BEUF son admission dans les hôpitaux de la Ville de Paris. le rendent très précieux pour les soins sanitaires des corps lotions, lavage des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc. Le flacon : deux francs, les six flacons dix francs dans toutes les pharmacies.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au COALTAR SAPONINE LE BEUF, pour assainir la bouche et tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, Rue de la Casbah

près la Place de la Bourse (au premier étage)

TUNIS

Service à la Carte-Repas sur commande

Vraie cuisine italienne

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont. — Vin du Chianti.

SALONS RÉSERVÉS

Les Placements exceptionnels

5 o/o net d'impôt, sans courtage

ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts mobiliers.

Horlogerie --- Bijouterie --- Joaillerie

Spécialité de Bijoux Arabes

D. LADISLAS

Seul dépositaire de la montre OMEGA

4, Avenue de France — TUNIS

Décorations, Insignes Français et étrangers

LUNETTERIE EN OR

Pendules de voyage, de salon et de bureau

Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie Socialiste

Le gérant : D. V. SCIALOM.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martez frères, 28, rue d'Italie, Tunis.

Dernières C'oniales, gros, demi-gros et détail, de 30 de pommes de terre. A. MANGLUO, place de la gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jény, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie — G.-B. FRANCO, 13, Sidi-Bou-Meïjil, Tunis. — Télép. 450.

R. Grooss, 5, Fe d'Italie, Tunis. — Grand assortiment de bijouterie et horlogerie. Prix très Modérés.

200 repas par jour, RESTAURANT du ROS'F. Plats du jour, Repas à la carte et à P' fixe. Av. Jules-Ferry.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste Rue Al-Djazira, 1 En face l'Hotel de Paris. Pelleterie, Fourres. Prix modérés.

Droguerie de la Po. — J. Attal. Juste en face l'horloge de Poste. Produits de premier choix, Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie Maison Montelatecci, CHAMBON, Scesseur, Avenue Jules-Ferry, 53 et 55 — 11 o'clock.

Gr. Café-Restaurant-Brairie de Paris. — B. Brès Pousset. — Chamagneules et Spatenbräu, J. Billiaut, propriétaire.



LA COTE DU SOLEIL

Etablissement Thermal de Korbous

GRAND HOTEL DES THERMES

CERCLE DES ÉTRANGERS

La plus belle excursion des environs à 50 kilom. de Tunis, route de huit kilomètres en corniche sur le Golfe, en face Carthage.

Service bi-Hebdomadaire par Automobiles

Les départs ont lieu régulièrement le dimanche et le jeudi par automobiles.

Service par chemin de fer et voiture.

— Tous les jours départ de Tunis par le chemin de fer (gare du Sud). à 7 h. du matin (voiture directe pour Soliman), arrivée à Soliman à 8 h. 20 (chemin de fer aller et retour, 1^{re} classe 5.80 ; 2^e 4.15, 3.55) 2 Omnibus de l'Hotel des Thermes aller fr. : aller et retour 3 fr.) On trouve également des omnibus à prix réduits à la gare de Soliman. Arrivée à Korbous à 10 h. (18 kil. Départ de korbous à 3 h du soir, assurés la correspondance avec le train partant le Dimanche à 5 h, 10 et Tunis à 6 h. du s.

L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.



Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir. Méfiez-vous des contrefaçons ! La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.) La poudre Coza opère si sûrement qu'il est si sûr que le buveur ne peut pas donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement. La poudre COZA a réconcilié les milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur la droite chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes. L'insulté qui possède cette merveilleuse poudre envoie un échantillon à tous ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. La poudre Coza est garantie inoffensive. On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessus. Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA HOUSE

(LONDRES)

76, Wardour Street, Angleterre 2165

Dépôts à Tunis : Pharmacie Ch. CORNET,

45, rue Al

OXYGÉNÉE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

Chaux Hydraulique & Ciment
Paul POTIN

DEPOT : rue de Turquie (au port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
Téléphone :
Tunis n° 197 Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif).

L'ERMOTOR
Moulin à vent en acier galvanisé
La plus haute récompense aux Expositions



Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ et Cie
Avenue de Carthage - TUNIS

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — 23, Rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
Livraisons à Domicile

MAISON DE PYROTECHNIE
Joseph PAONESSA, Artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et la Ville de Tunis
Magasin de Vente 22 : Avenue Jules Ferry. — TUNIS
Torche en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux — Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer. — Mèches de Sécurité pour Mines
Fabrique à Borgel, route de la Goulette
TELEPHONE 430

Le Monde
Compagnie Française d'Assurances à Primes Fixes
Contre l'INCENDIE et sur la VIE

SIÈGE SOCIAL : 16, Rue Le Peletier, 16 — PARIS
Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vic, Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses,
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes. Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur. Contre le recours des propriétaires, locataires et voisins.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France et par l'Etat français. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, Inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris (par l'Avenue de Paris).
Agences régionales: BIZERTE: M. A. Laballe - SOUSSE: M. A. Daninos - SFAX: M. Aurélio Darmon; BEJA: M. S. Enriquez — LE KEF: M. César Enriquez - MAHDIA: M. J. V. d'Elie Setbon - GABES: M. Is. Saada SOUK-EL-ARBA: M. Léon Hanoun — TABARKA: M. Soria.

Cie de NAVIGATION MIXTE

ARRIVÉES de Marseille, tous les lundis soir. A Marseille tous les mercredis à 5 h. 15 du matin. De Palerme tous les Jeudis à 6 h. du matin par quinzaine; De Marseille tous les vendredis à 4 h. 15 m.; de la Côte Tunisienne Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Soussse tous les samedis à 9 h. 30 du soir. A Marseille, tous les samedis à 7 h. du matin.
DEPARTS de Tunis pour Marseille, tous les lundis à 2 h. du soir. De Tunis pour Palerme tous les mardis à midi (par quinzaine). De Palerme pour Tunis, tous les mercredis à midi (par quinzaine). De Marseille pour Tunis, la Côte Tunisienne, et Tripoli, tous les mercredis à midi; De Marseille pour Tunis tous les mercredis à midi; de Tunis pour la Côte Tunisienne (Soussse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli) tous les vendredis, à 7 h. du soir. De Marseille pour Bizerte, Tunis (hebdomadaire) et Palerme (par quinzaine) tous les samedis à midi.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modificat.)
La compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passages de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3, rue d'Alger.
Les agents principaux : PEDELUPE FRÉS.

LUMIÈRE LUXE

Éclairage privé et public
par l'incandescence au pétrole
le plus économique qui existe
FRAIS DE CONSOMMATION
d'une lampe de 200 bougies 0 f. 015 l'heure
800 — 0 f. 04 —
Lampes pour Hôtels, Châteaux, Sanatoria, Garages, Ecuries, Remises, Salles de bal, Fêtes publiques, Caves, Terrasses, Pâtes, Cours, Fermes, Chais, etc.
Fus de 200.000 lampes en service placées dans le monde entier
Darius Bonan
coessionnaire exclusif pour Tunisie Tripoli et Malte
rue Es-Sadikia, 37
(Plac. de la Gare-Francaise) — TUNIS

Imprimerie Typo-Lithographique

F. WEBER, Tunis

Exposition Universelle de Bruxelles 1910
CLASSE 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
CLASSE 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
CLASSE 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée
M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.
Travail très soigné

HUILES MINÉRALES
Huiles végétales industrielles — Huiles animales
Graisses consistantes
Brosserie, Articles de caves, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS
Tunis - 94, rue de Portugal (ang. r. de Belgique)
Plantes médicinales — Produits chimiques. — Eaux minérales.

Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LIC RI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme, Capital : 50 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : 8, Rue Es-Sadikia
Agences à Soussse et Bizerte
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrement. Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements Télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de Monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 30/10
Dépôts à Vue : Comptes chèques avec intérêts.

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868
AGENTS MARITIMES
Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements
Succursales : Bizerte-Soussse-Sfax
Adresse télégraphique : Maritime-Tunis Téléphone 74
Affrèteur Réunis Service régulier bi-mensuel entre Tunis-Paris Rouen-Paris.
Les fils de Th. Conseil Service régulier mensuel entre TUNIS-BORDEAUX
Cie de Navig. d'Orbigny Service régulier bi-mensuel entre LA ROCHELLE Tunis-Algérie Dunkerque.
Armement Adolf Depp Service régulier mensuel entre TUNIS-ANVERS
Armement Italien Service réguliers mensuel et direct entre Tunis-Savone Gènes Venise-Spezia-Venise-Trieste
Lloyd Sabaudò Service régulier bi-mensuel de Palerme pour New-York et Buenos-Ayres avec billets directs au départ de Tunis

avec connaissements directs délivrés au départ de Tunis pour toutes les villes de la France, Belgique, Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie, Suède, Norvège, Amérique et Le Levant.
Pour frets, renseignements et connaissements, s'adresser à la Maison A. MODIGLIANI, 5, rue St-Charles, ou à son agence du Port : Albert Scemama.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôt à vue : 2 %
Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 %
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq francs par mois.

DANS TOUS LES CAFÉS EXIGER LA BOUTEILLE

A. BEMBARON, Agent
TUNIS. — 57, Rue de Naples, 57. — TUNIS

L'NY AURA PLUS DE CH'UVE

grâce à
L'Eau Merveilleuse « La Tunisienne »

Composée exclusivement de plantes aromatiques de Tunisie et de quinquina

Le traitement dure de un à deux mois et donne toujours un résultat certain. Des personnes chauves depuis 25 ans ont vu leurs cheveux repousser à la fin du premier mois.

DAMES ET JEUNES GENS
Conservez et fortifiez votre Chevelure par l'emploi de **L'Eau Merveilleuse « La Tunisienne »**
PRIX : le lit 20 fr., le 1/2 litre 10 fr. Envoi par mandat poste
L. CASSAR et Cie, 28, rue Es-Sadikia, TUNIS

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme — Capital 8.000.000 de Francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
SUCCURSALES : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE DANA

9, Rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes — Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde meubles assurés. — Billets circulaires. Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères correspondants partout
Emballage de mobiliers, — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londres prolongée; 30, rue de Montpellier, et rue du Caire. — Téléphone 190.

Suppression des Pompes

et des Puits ouverts
Les docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de puits de sécurité, qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents.
Système breveté lors concours dans diverses expositions, se plaçant sans frais et sans réparation sur tous les puits.
Prix 150 francs, paiement après satisfaction. Envoi franco du catalogue.
Une fillette de 10 ans puise l'eau sans fatigue à toutes profondeurs.
S'adresser à MM. L. JONET et Cie, Raïsmes (Nord)
Fournisseurs de la compagnie des Chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes
On demande des représentants

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départ de la Semaines
ARRIVÉES
Dimanche, à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi, à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du m. service rapide, de Sfax et Soussse.
Vendredi, 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi, à minuit, service rapide de Marseille.
Samedi, à 5 h. 30 du matin, Service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Collo, Philippeville, Bone, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi, à 10 h. du matin, Service de Bordeaux, Nantes, et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DEPARTS
Dimanche, à midi, Service direct pour Marseille.
Dimanche, à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Soussse.
Mercredi, à midi et demi, service rapide, pour Bizerte et Marseille.
Mercredi, à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi, à 1 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi, à 10 h. du matin, Service pour Bizerte, Tabarka, La Calle, Bone, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie et Alger.
Samedi à 10 h. du matin, Service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement
N. B. - Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadika, Tunis.

Boulangerie - Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449 **WAGNER & Cie** Téléphone 449
24, Rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8
PATISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS
Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages
PAIN FRANÇAIS - PAIN VIENNOIS et ANGLAIS - PAIN DE MÉNAGE
Crème Chantilly de France
Service à Domicile — Expéditions dans toute la Régence
Succursale à SOUSSE, angle des rues Marché et Villedon

Clinique Vétérinaire
BONNENFANT, Ad^e
Boxes, Chenil, Pension pour chevaux et chiens
Route de l'Ariana

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.

Petite correspondance
Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Demandes de location
On désire louer jolie villa, Carthage ou environs. S. Journal.

Demandes de capitaux
On demande 75.000 fr. pour construire grand immeuble sur avenue. Intérêts 7 0/10, durée du prêt dix ans. Journal.

Divers
On demande à céder participations dans importante affaire minière. Journal.

Leçons
Leçons d'arabe et d'anglais à domicile. Journal.

Offres de location
A louer villa meublée ou non à Saint-Germain. — Journal.

Meubles d'occasion à vendre, bon. conditions, s'adresser 9, rue Amilcar.

Immeuble de 700 mètres carrés, la plus belle position de Tunis revenu net 25.000 fr. prix demandé : 600.000 francs. Journal.

Demandes d'emplois
Excellent comptable, jolie écriture, bons certificats, bonnes références dem. empl. Journal.

Ouvrier agricole, connaissant spécialement le battage, demande place, trait n'importe où S'adresser Bar Goudal, rue Marcheschau.

BENGALINE
PEINTURE
email perfectionnée
DÉPÔT :
Droguerie Nationale
Grèche Père et Fils
6, Rue d'Italie, 6
TUNIS
Représentant :
J.-C. BOIC
Rue Flatters
TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hôtel de 1^{er} Ordre TUNIS Hôtel de 1^{er} Ordre

Lumière électrique 150 CHAMBRES ET SALONS Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain - jardin d'hiver
SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE